

# Chiffres

## POUR L'ALSACE

N° 9

AVRIL 2010



## Un panorama de l'industrie en Alsace

**L'industrie occupe depuis longtemps une place importante en Alsace. Le tissu industriel est diversifié. Il se caractérise aussi par une concentration de l'emploi dans les établissements de 250 salariés et plus, et par une présence forte de grands groupes internationaux. En Alsace comme en France métropolitaine, l'emploi industriel recule au profit de l'emploi tertiaire.**

De par son poids dans l'économie régionale et son ancrage historique, l'industrie est un secteur clé en Alsace. Le secteur contribue pour un cinquième au total de la valeur ajoutée régionale. Fin 2007, il emploie 144 800 salariés, soit 4 % des effectifs salariés de l'industrie française, mais surtout 21,5 % de l'emploi salarié régional (15,4 % au plan national). L'Alsace se situe ainsi au second rang des

régions françaises derrière la Franche-Comté (25,4 %).

Sur les 280 régions que comptent l'Union européenne et la Suisse, l'Alsace est la 82<sup>e</sup> région en termes d'emploi dans l'industrie (données Eurostat 2007). Elle se place cependant loin derrière certains territoires du sud de l'Allemagne et de l'Europe centrale où l'emploi industriel dépasse 30 % de l'emploi total.

En 2007, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée de l'industrie alsacienne s'élèvent respectivement à 24 115 millions d'euros et 6 611 millions d'euros. Le secteur représente ainsi 3,3 % de la valeur ajoutée industrielle française.

- Fin 2007, l'industrie emploie 144 800 salariés en Alsace et représente 21,5 % de l'emploi total régional (2<sup>e</sup> rang des régions).
- 110 établissements de 250 salariés et plus regroupent 46 % des effectifs de l'industrie.
- En Alsace, 44 % des salariés dépendent d'un groupe industriel étranger, essentiellement d'origine allemande ou américaine.

La richesse de l'économie alsacienne repose largement sur ses performances à l'export. Avec 45 % de la production régionale destinée aux marchés étrangers en 2007, l'Alsace se situe en deuxième position des régions exportatrices en France, derrière Midi-Pyrénées (poids de

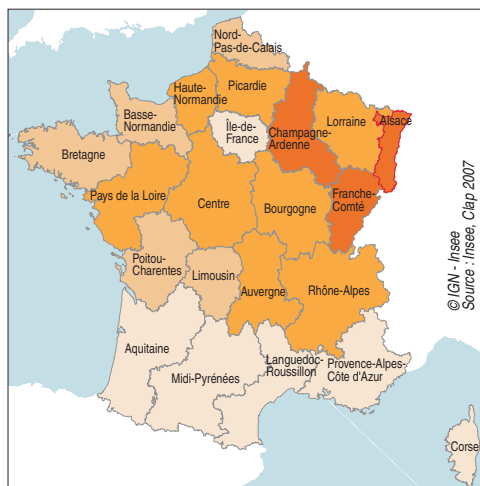
### Pour comprendre ces résultats

**Le champ de l'industrie** retenu pour l'étude est celui qui regroupe les codes EB à EG de la nomenclature économique de synthèse (NES16) en excluant les activités relevant de l'artisanat de production (boulangeries, charcuteries,...). L'activité d'un établissement est codifiée à partir de la NAF (nomenclature d'activités française, à 700 postes). La nomenclature économique de synthèse (NES) est un regroupement de ces postes en trois niveaux comportant respectivement 16, 36 et 114 positions.

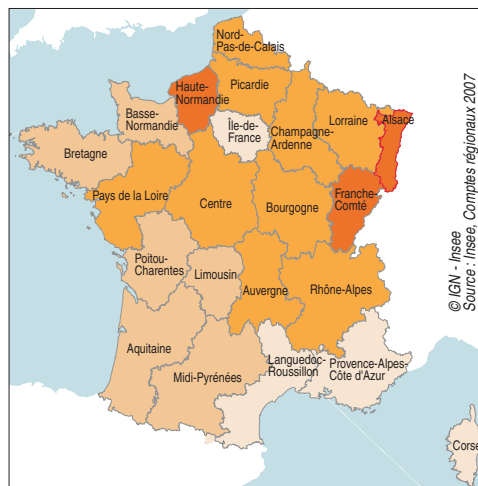
L'intitulé des secteurs de la NES peut donc ne pas refléter strictement l'activité réelle de l'établissement car il correspond à une agrégation d'activités élémentaires.

Pour les indicateurs chiffre d'affaires, valeur ajoutée et investissement, le champ de l'étude est restreint aux entreprises industrielles monorégionales ou quasi monorégionales (au moins 75 % de l'effectif employé dans la région) comptant 20 salariés ou plus, sauf secteur de l'énergie.

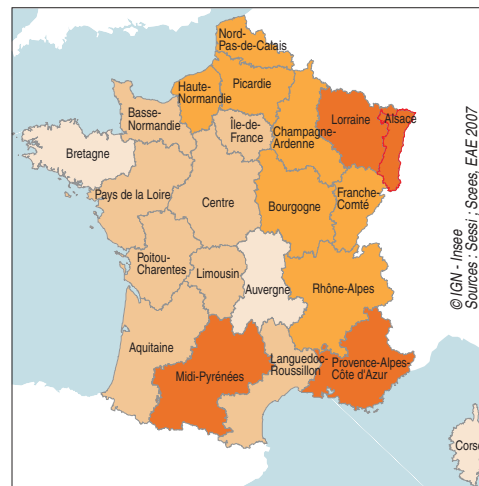
## ► Le poids économique de l'industrie en Alsace en 2007



© IGN - Insee  
Source : Insee, Clap 2007



© IGN - Insee  
Source : Insee, Comptes régionaux 2007



© IGN - Insee  
Sources : Sessi, EAIE 2007

Part de l'emploi industriel dans l'emploi salarié total (en %)

- 21 ou plus
- de 19 à moins de 21
- de 15 à moins de 19
- moins de 15

France métropolitaine : 15,4 %

Part de la valeur ajoutée industrielle régionale dans la valeur ajoutée totale (en %)

- 20 ou plus
- de 17 à moins de 20
- de 12 à moins de 17
- moins de 12

France métropolitaine : 14,1 %

Taux d'exportation de l'industrie (en %) (chiffre d'affaires à l'export/chiffre d'affaires hors taxes)\*100

- 42 ou plus
- de 34 à moins de 42
- de 23 à moins de 34
- moins de 23

France métropolitaine : 39,4 %

son industrie aéronautique et spatiale et des technologies de pointe).

Avec 40 % du montant des ventes à l'étranger, les secteurs des industries agricoles et alimentaires et des équipements mécaniques dynamisent le volume des exportations. Cette dimension exportatrice, véritable caractéristique de la région, contribue pleinement aux bonnes performances économiques d'ensemble des entreprises régionales. Réciproquement, le fort taux de dépendance

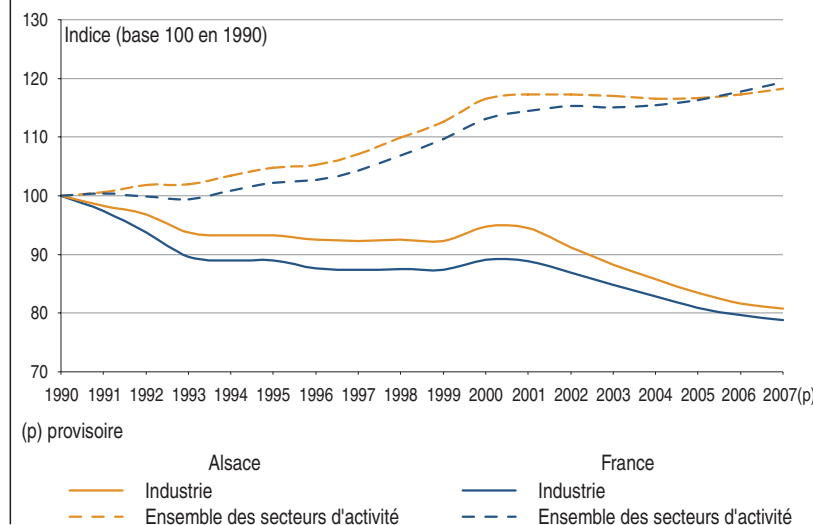
des établissements alsaciens et cette large ouverture sur l'étranger peuvent aussi être interprétés comme un indicateur de fragilité, plus particulièrement en période de retournement de conjoncture. L'Alsace se classe respectivement aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rangs des régions françaises de province pour le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée rapportés au nombre de salariés du secteur. Seul le taux d'investissement reste légèrement en deçà de la moyenne nationale (12,5 % pour 13,2 %).

## Emploi industriel : une part qui décroît au profit du tertiaire

Depuis une vingtaine d'années, en Alsace comme dans l'ensemble de l'Hexagone, les emplois industriels continuent de baisser au profit de ceux du tertiaire. Entre 1990 et 2007, l'industrie alsacienne a perdu 34 700 postes, soit un rythme de diminution de 1,3 % par an, moins rapide qu'au niveau national (-1,4 %). Plusieurs facteurs structurels peuvent expliquer ces évolutions.

### ► Depuis 2001, baisse continue de l'emploi industriel

Évolution de l'emploi salarié de 1990 à 2007



Source : Insee, Estimations d'emploi

La tertiarisation de l'activité, conséquence de l'externalisation croissante de fonctions auxiliaires auparavant intégrées au sein des entreprises, explique en partie cette baisse des emplois (voir encadré page 9). Les industriels choisissent désormais de s'appuyer sur des partenaires externes pour ces services qu'ils considèrent comme non stratégiques. C'est le cas des activités de transport, de logistique, de sécurité, de nettoyage et de maintenance qui connaissent une croissance importante depuis dix ans.

Par ailleurs, les entreprises industrielles recourent beaucoup plus à l'emploi intérimaire qui leur permet d'adapter rapidement les effectifs aux fluctuations réelles ou anticipées de la production. Ce recours à l'intérim s'est fortement développé depuis les années 1990 dans l'industrie, contribuant à la diminution de la part de ce secteur dans l'emploi salarié, les salariés intérimaires étant comptabilisés dans le secteur tertiaire.

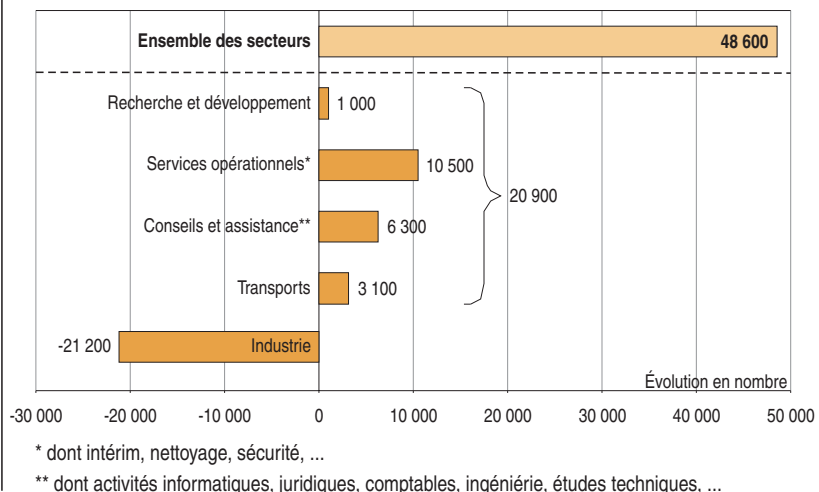
En Alsace, l'emploi intérimaire dans l'industrie représente 56 % des salariés en mission fin 2007, pour 44 % au plan national<sup>1</sup>.

En parallèle, les pertes d'emplois nettes se poursuivent. Elles résultent pour partie, de la perte de compétitivité et de parts de marché de certains secteurs, en particulier le textile et l'habillement-cuir, contraints de se restructurer. L'amélioration de la productivité constatée dans certaines activités industrielles contribue également à cette érosion.

## Une activité industrielle diversifiée

L'Alsace n'est pas une région "mono-industrie". Elle n'a pas de

## Évolution de l'emploi salarié en Alsace de 1998 à 2007



secteur dominant, à la différence d'autres régions très industrialisées comme la Franche-Comté avec l'automobile ou la Picardie avec le secteur chimie-caoutchouc-plastiques.

L'industrie alsacienne reste très diversifiée même si trois secteurs regroupent 40 % de l'effectif salarié industriel. L'industrie des équipements mécaniques, dont la production est essentiellement destinée à d'autres activités industrielles, est le secteur le mieux représenté (16 % de l'effectif salarié industriel). Les deux autres secteurs sont l'industrie automobile

(12 %) avec le centre de production de PSA Peugeot Citroën près de Mulhouse (plus de la moitié de l'effectif du secteur) et de nombreux équipementiers, et les industries agricoles et alimentaires (12 %).

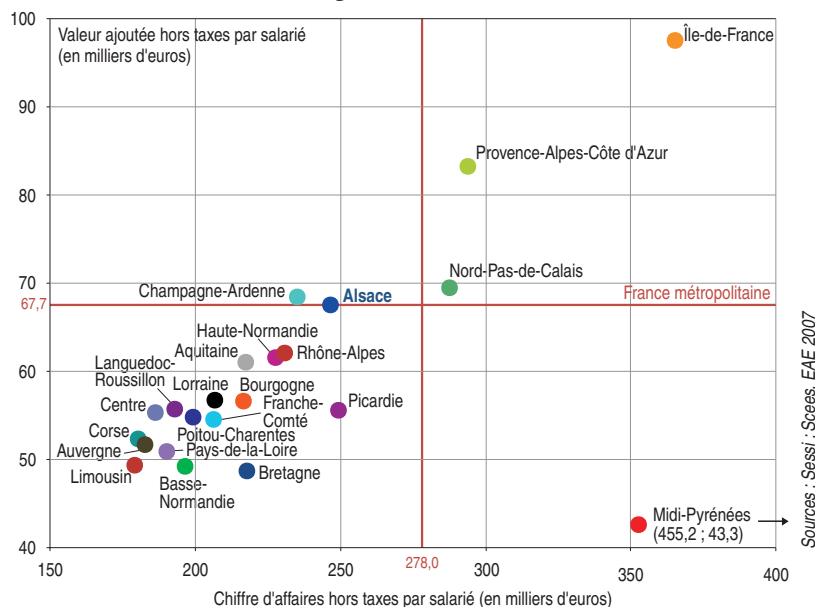
Par ailleurs, quatre secteurs emploient moins de 10 % des salariés de l'industrie. Il s'agit de l'édition-imprimerie-reproduction, du textile, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire et de l'habillement-cuir.

Sur l'ensemble des seize secteurs de l'industrie, cinq sont plus spécifiques à l'Alsace : l'automobile, le textile, les équipements mécaniques, les équipements du foyer, les équipements électriques et électroniques.

## Évolution de l'emploi : des situations sectorielles contrastées

Depuis 1990, l'emploi industriel a reculé en Alsace mais la situation est contrastée selon les secteurs. La pharmacie, l'industrie des composants électriques et électroniques, l'énergie et les industries agricoles et alimentaires ont été les secteurs les plus créateurs d'emplois. Mais depuis 2001, seule la pharmacie a continué à créer des emplois. Ce secteur innovant tire profit du développement de

## Performances économiques des entreprises\* du secteur de l'industrie selon les régions, en 2007



\* Champ : entreprises industrielles monorégionales ou quasi-monorégionales (au moins 75 % de l'effectif est employé dans la région), sauf énergie.

<sup>1</sup> "L'intérim en Alsace de 1996 à 2006", DRTEFP, Repères : synthèses (n° 26, octobre 2007).

Lilly et du cluster Alsace-Biovalley dédié aux biotechnologies qui rassemble les principaux organismes de formation, plus de 150 laboratoires spécialisés et environ 200 entreprises en Alsace.

L'automobile, la construction navale, aéronautique et ferroviaire et le secteur chimie-caoutchouc-plastiques ont également connu une croissance de leurs effectifs jusqu'en 2000-2001. Ils ont ensuite enregistré une baisse sur la dernière période revenant alors à un niveau inférieur à celui de 1990.

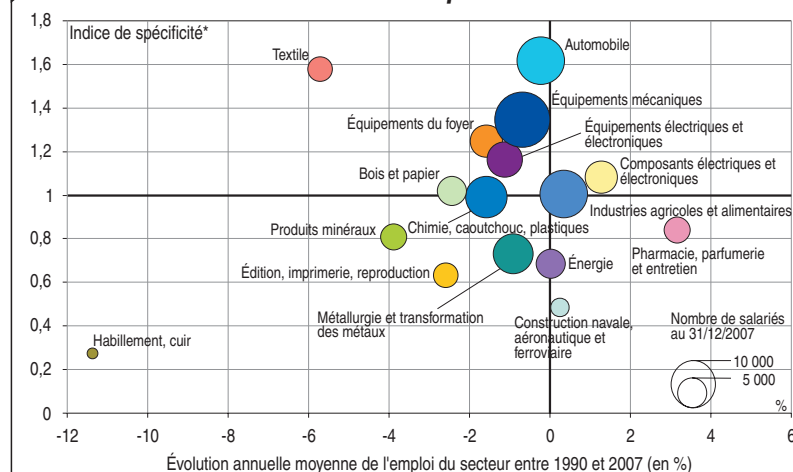
Tous les autres secteurs ont perdu significativement des emplois sur la période 1990-2007, notamment les secteurs faisant partie des activités traditionnelles en Alsace. Suite aux restructurations successives, l'habillement-cuir, qui a presque disparu dans la région, et le textile ont connu les plus fortes baisses d'effectifs.

Le secteur des produits minéraux a perdu 3 000 emplois les dix dernières années, en particulier dans les industries extractives suite à la disparition des mines de potasse.

### Des zones d'emploi aux profils variés...

La répartition des emplois industriels n'est pas homogène sur le

## Industrie en Alsace : indicateurs par secteur en 2007



\* **Indice de spécificité** : rapport entre la part des effectifs du secteur dans l'emploi industriel en Alsace et cette même part en France métropolitaine. Un indice supérieur à 1 signifie que le secteur est surreprésenté en Alsace par rapport à la France métropolitaine.

**Lecture** : en 2007, le secteur du textile emploie 4 700 salariés. L'emploi dans ce secteur est 1,6 fois plus développé dans l'industrie en Alsace qu'en France métropolitaine. Par ailleurs, le nombre de salariés de ce secteur a baissé en moyenne de 5,7 % par an entre 1990 et 2007.

Sources : Insee, Estimations d'emploi et Clap 2007

territoire régional. La zone d'emploi de Strasbourg concentre 31 400 salariés, soit 22 % des effectifs de la région. Celles de Mulhouse et de Colmar-Neuf-Brisach représentent respectivement 16 % et 12 % des emplois industriels, Haguenau-Niederbronn et Molsheim-Schirmeck représentant chacune 10 %. Les sept autres zones regroupent 30 % des emplois.

La répartition sectorielle des emplois est différente selon les zones d'emploi. Hormis l'industrie automobile, très présente dans les zones de Mulhouse et de Strasbourg, les

activités les plus concentrées géographiquement sont des secteurs à faible effectif.

Le secteur de la pharmacie-parfumerie-entretien repose sur Lilly, implanté à proximité de Strasbourg, et sur quelques multinationales présentes dans la zone d'emploi de Saint-Louis.

Le secteur de l'édition-imprimerie-reproduction est polarisé sur Strasbourg et Mulhouse avec les principaux établissements de la presse quotidienne régionale et quelques imprimeries.

Enfin, la construction navale, aéronautique et ferroviaire (y compris autres matériels de transport) est particulièrement présente dans les zones d'emploi de Haguenau-Niederbronn et de Molsheim-Schirmeck. Celles-ci comptent plusieurs établissements phares dans leur domaine d'activité (Alstom, Messier-Bugatti, Caddie).

Les autres secteurs, de taille variable, sont relativement bien répartis sur le territoire régional.

### ... et aux évolutions différenciées

Depuis 1998, la plupart des zones d'emploi affichent un recul de l'emploi industriel. À l'exception de

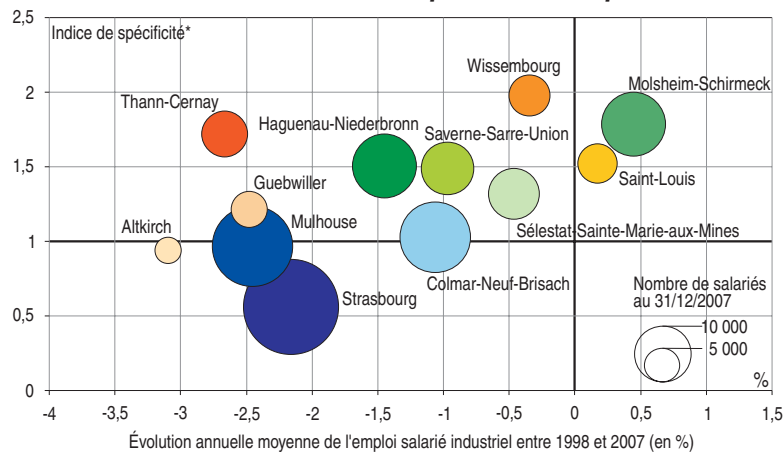
### Équipements mécaniques, automobile, industries agricoles et alimentaires : 40 % des emplois salariés de l'industrie en Alsace

Secteur d'activité	Salariés au 31/12/2007	Part (en %)	Indice de spécificité*
Automobile	17 200	11,9	1,6
Textile	4 700	3,2	1,6
Équipements mécaniques	23 300	16,1	1,3
Équipements du foyer	7 900	5,5	1,2
Équipements électriques et électroniques	9 700	6,7	1,2
Composants électriques et électroniques	7 700	5,3	1,1
Bois et papier	6 600	4,6	1,0
Industries agricoles et alimentaires	17 000	11,7	1,0
Chimie, caoutchouc, plastiques	12 800	8,8	1,0
Pharmacie, parfumerie et entretien	5 100	3,5	0,8
Produits minéraux	5 200	3,6	0,8
Métallurgie et transformation des métaux	12 200	8,4	0,7
Énergie	6 900	4,8	0,7
Édition, imprimerie, reproduction	4 800	3,3	0,6
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	2 800	2,0	0,5
Habillement, cuir	900	0,6	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>144 800</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>

\* **Indice de spécificité** : rapport entre la part des effectifs du secteur dans l'emploi industriel en Alsace et cette même part en France métropolitaine. Un indice supérieur à 1 signifie que le secteur est surreprésenté en Alsace par rapport à la France métropolitaine.

Source : Insee, Clap 2007

## ► Industrie en Alsace : indicateurs par zone d'emploi en 2007



\* **Indice de spécificité** : rapport entre la part des effectifs industriels dans l'emploi total de la zone d'emploi et cette même part dans la région. Un indice supérieur à 1 signifie que le secteur de l'industrie est surreprésenté dans la zone d'emploi par rapport à l'Alsace.

**Lecture** : en 2007, le secteur de l'industrie dans la zone d'emploi de Wissembourg emploie 5 800 salariés. L'emploi industriel est 2 fois plus développé dans l'emploi total de ce territoire qu'en Alsace. Par ailleurs, le nombre de salariés de la zone d'emploi de Wissembourg a baissé en moyenne de 0,3 % par an entre 1998 et 2007.

Sources : Insee, Estimations d'emploi et Ciap 2007

électroniques Ces trois secteurs sont représentés notamment par quatre grands établissements de plus de 1 000 salariés : Alcan-Rhenalu à Biesheim, Liebherr et Timken à Colmar et Ricoh à Wettolsheim.

Avec la fin de l'exploitation des mines de potasse en 2002 et le recul progressif du textile, la zone d'emploi de Mulhouse présente dorénavant un profil plutôt mono-industriel. L'automobile avec la présence du second site d'assemblage automobile français concentre une très large part des emplois industriels de la zone d'emploi (41 %).

### Quatre zones d'emploi aux caractéristiques assez proches

Quatre zones d'emploi de taille moyenne sont plutôt industrielles et diversifiées. Dans celle de

Strasbourg, les plus fortes baisses affectent les zones d'emploi les plus spécialisées du Haut-Rhin. Les pertes d'emplois, de 2,5 % à 2,7 % par an en moyenne, enregistrées sur la période 1998-2007 dans les zones d'emploi de Thann-Cernay, Guebwiller et Mulhouse résultent essentiellement de l'adaptation profonde de quelques secteurs en déclin et en conversion (textile, habillement, produits minéraux, chimie). Les zones de taille moyenne résistent plutôt bien et enregistrent des pertes d'emploi de l'ordre de 0,3 % à 1,5 % par an en moyenne. Seules les zones d'emploi de Saint-Louis et de Molsheim-Schirmeck affichent une croissance de l'emploi industriel. Le dynamisme du secteur pharmaceutique (Saint-Louis) et le développement des industries agricoles et alimentaires et des composants électriques et électroniques (Molsheim-Schirmeck) ont stimulé la création d'emplois au sein de ces deux territoires.

### Spécificité industrielle : une typologie du territoire

Une analyse des douze zones d'emploi alsaciennes, à travers leurs effectifs salariés et les secteurs

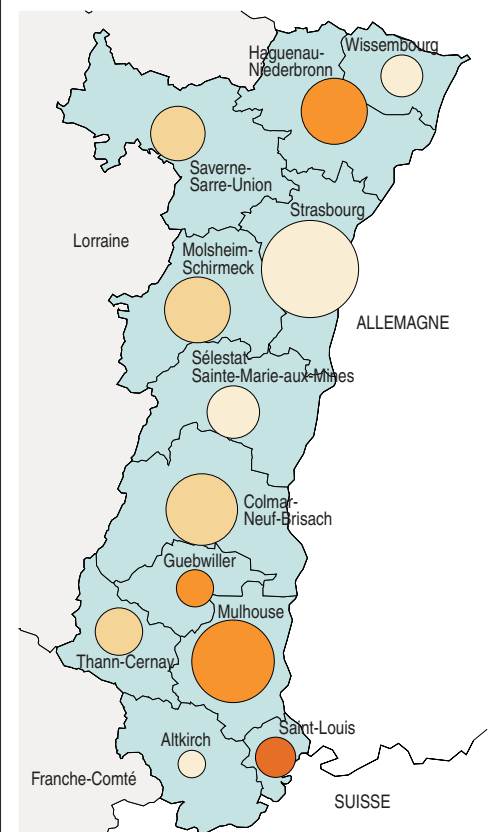
représentés, permet de caractériser celles-ci en trois groupes distincts.

### Strasbourg, Colmar-Neuf-Brisach et Mulhouse

Les trois plus grandes zones d'emploi, Strasbourg, Colmar-Neuf-Brisach et Mulhouse concentrent la majorité de l'emploi industriel régional, mais ne sont pas pour autant spécifiquement industrielles du fait de l'importance du secteur tertiaire au sein de leur territoire. Ainsi, l'indice de spécificité industrielle le plus faible de la région est celui de la zone d'emploi de Strasbourg. Celle-ci offre cependant une large palette d'activités et regroupe une part importante des effectifs régionaux dans les secteurs de la pharmacie-parfumerie-entretien, de l'édition-imprimerie-reproduction et des industries agricoles et alimentaires.

La zone d'emploi de Colmar-Neuf-Brisach n'est pas non plus un territoire spécifiquement industriel car l'emploi public y est très présent. Elle reste pourtant très diversifiée et affirme sa vocation industrielle vers les secteurs des équipements mécaniques, de la métallurgie-transformation des métaux et des équipements électriques et

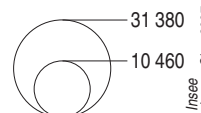
### ► Deux tiers des zones d'emploi plutôt diversifiées



Part des trois premiers secteurs en NES 36 dans l'emploi industriel de la zone d'emploi (en %)

- 62 et plus
- de 54 à moins de 62
- de 49 à moins de 54
- moins de 49

Nombre de salariés



© IGN - Insee  
Source : Insee, Ciap 2007

Molsheim-Schirmeck, les établissements de matériels électriques dominant. Ce secteur rassemble un emploi industriel sur cinq mais d'autres activités sont particulièrement présentes : les industries agricoles et alimentaires avec le brasseur Kronenbourg, la charcuterie industrielle avec Stoeffler ainsi que les équipements mécaniques avec Millipore.

Dans la zone d'emploi de Haguenau-Niederbronn, l'activité industrielle est plutôt orientée vers les biens d'équipements. Les principales branches de ce secteur sont bien représentées avec les établissements Schaeffler, l'un des leaders mondiaux dans la fourniture de roulements, De Dietrich (chaudronnerie), Alstom (construction de matériel ferroviaire) et Sew-Usocome (fabrication de moteurs et générateurs).

Les zones d'emploi de Sarverne-Sarre-Union et de Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines, qui offrent une palette d'activités plutôt riche (quatre secteurs réunissant entre 10 % et 23 % des effectifs), se singularisent en concentrant un tiers des emplois régionaux des secteurs du textile et de l'habillement-cuir.

### **Cinq zones d'emploi à l'effectif salarié moins important**

À l'exception d'Altkirch où l'emploi industriel représente moins de 2 % de l'emploi industriel régional, les plus petites zones d'emploi font partie des territoires où les activités industrielles sont prégnantes. La zone d'emploi de Wissembourg compte une très forte part d'emplois industriels (43 %) et se situe au 1<sup>er</sup> rang régional pour l'indice de spécificité. Cependant, aucune

activité ne s'impose vraiment au sein de ce territoire.

Au sud de l'Alsace, les zones d'emploi de Thann-Cernay et de Saint-Louis sont spécialisées dans les activités chimiques. Saint-Louis, située dans la sphère d'influence bâloise, est également très orientée vers la pharmacie. La zone d'emploi de Guebwiller est plutôt portée par les activités des équipementiers automobiles, de la métallurgie-transformation des métaux et de la mécanique.

### **Concentration des effectifs dans les établissements de grande taille**

Le secteur industriel alsacien se compose de 6 700 établissements, soit 5 % des établissements régionaux, parmi lesquels 3 840 sont employeurs.

Trois établissements industriels sur quatre comptent moins de 10 salariés. Les secteurs des équipements du foyer, de la métallurgie-transformation des métaux et de l'édition-imprimerie-reproduction concentrent une part significative de ces petites structures et emploient 7 800 personnes. Les unités de 10 à 249 salariés rassemblent 23 % des établissements et 48 % des salariés de l'industrie régionale. La métallurgie-transformation des métaux et les équipements mécaniques y sont les activités les plus présentes.

Les 110 établissements de 250 salariés et plus ne représentent qu'une très faible part des établissements industriels régionaux mais regroupent 46 % des effectifs, beaucoup plus qu'en moyenne nationale (36 %). Cette forte concentration des effectifs se

retrouve dans les secteurs de l'automobile, de la pharmacie, des équipements mécaniques et des composants et équipements électriques et électroniques.

Les dix premiers établissements industriels employeurs rassemblent 23 500 salariés, soit 16 % de l'emploi industriel. L'industrie des biens d'équipement (mécaniques, électriques et électroniques) avec les établissements Schaeffler, Liebherr et Sew-Usocome ainsi que l'industrie automobile avec les sites PSA Peugeot Citroën et Général Motors y sont les secteurs les plus représentés.

### **Présence de grands groupes internationaux**

L'industrie alsacienne se caractérise également par la présence de grands groupes industriels, en particulier étrangers. En Alsace, la part des effectifs salariés industriels contrôlés par un groupe s'élève à 82 %, soit quatre points de plus qu'en France de province. Même si de nombreux sièges sociaux de filiales françaises et étrangères sont implantés en Alsace, ceux-ci ne sont pas toujours les centres de décision, les têtes de groupe se trouvant le plus souvent en dehors de la région. Ainsi, 24 % des établissements et 67 % des effectifs industriels dépendent d'un centre de décision implanté dans une autre région ou à l'étranger.

Les groupes étrangers se sont implantés massivement en Alsace dès les années 1970 et davantage dans les années 1980. Par sa position au cœur de l'Europe rhénane, l'Alsace est naturellement très ouverte sur l'international. Au total, 480 établissements employant 44 % des salariés de la région dépendent de groupes étrangers, soit une proportion largement supérieure à la moyenne nationale (27 %) qui place l'Alsace

**Centre de décision (ou tête de groupe) :** le centre de décision est la société-mère du groupe ou le siège social de l'entreprise si celle-ci n'est pas contrôlée par un groupe.

Un établissement est considéré contrôlé par un groupe si l'entreprise, à laquelle il appartient, est contrôlée directement ou indirectement à plus de 50 % du capital par un groupe, ou s'il est contrôlé par une joint venture (coentreprise).

## L'industrie en chiffres

- En 2007, 6 696 établissements dont 3 837 sont employeurs.
- 2<sup>e</sup> région française pour la part de son effectif dans l'emploi salarié régional, derrière la Franche-Comté.
- Recul de 19 % des emplois industriels entre 1990 et 2007.
- Cinq secteurs concentrent 57 % des emplois salariés de l'industrie : équipements mécaniques, automobile, industries agricoles et alimentaires, chimie-caoutchouc-plastiques, métallurgie et transformation des métaux.
- L'Alsace est la deuxième région exportatrice française : 45 % de la production industrielle est vendue à l'étranger.
- La zone d'emploi de Wissembourg a le profil industriel le plus marqué : 43 % des emplois se trouvent dans le secteur industriel.
- La main-d'œuvre se caractérise par une forte proportion d'ouvriers (59 % des salariés).
- Le taux de féminisation atteint 28 %.
- La rémunération moyenne des salariés alsaciens est supérieure à celle de la France de province dans ce secteur : 17,9 euros bruts de l'heure contre 16,8 euros.

au premier rang des régions en 2006.

Les filiales d'entreprises allemandes et américaines emploient respectivement un tiers et un quart des salariés notamment dans les secteurs de la mécanique, des équipements et composants électriques et des équipements automobiles. Les entreprises industrielles à participation suisse (13 % des salariés de la région) dominent dans les secteurs de la pharmacie et de la chimie au sud de l'Alsace, dans les équipements mécaniques (Liebherr à Colmar) et dans la fabrication de machines agricoles (Kuhn à Saverne). À l'exception de PSA Peugeot Citroën, les grands groupes multinationaux à

capitaux majoritairement français sont peu présents.

## Seniors et secteurs

Globalement, les structures par âges des salariés alsaciens et de France métropolitaine sont proches. Si la part des salariés jeunes, de moins de 30 ans est identique (18 %), celle des 50 ans et plus est inférieure dans la région : 22 % pour 24 % en France de province.

Les secteurs les plus dynamiques en termes d'emploi sur les dix dernières années sont les moins concernés par le vieillissement de la main-d'œuvre.

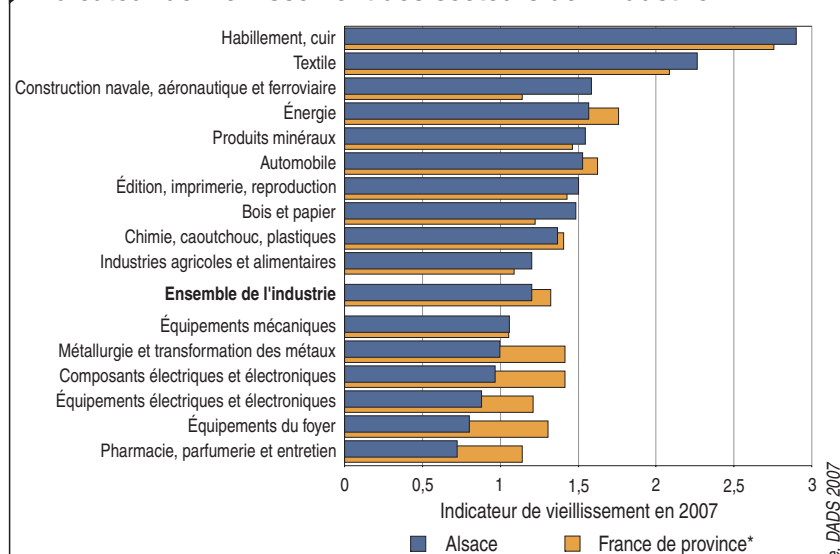
Les secteurs des équipements du foyer, des équipements électriques

et électroniques et de la pharmacie-parfumerie-entretien comptent ainsi plus de 20 % de salariés de moins de 30 ans et une proportion de salariés de 50 ans et plus inférieure à 18 %, ce qui est représentatif d'une situation plutôt "jeune". C'est dans la pharmacie-parfumerie-entretien que l'indicateur de vieillissement est le plus faible et se démarque nettement de la tendance nationale. Il réunit sept salariés de 50 ans et plus pour dix salariés de moins de 30 ans.

La part des salariés de 50 ans et plus est beaucoup plus élevée dans la plupart des autres secteurs, notamment ceux en baisse d'effectifs dans la région. Elle dépasse 25 % dans les secteurs de l'industrie textile, des produits minéraux, de l'édition-imprimerie-reproduction, du bois papier ; elle atteint même 36 % dans le secteur de l'habillement-cuir.

Les secteurs des équipements mécaniques, de l'automobile et des industries agricoles et alimentaires emploient également une proportion relativement importante de salariés de 50 ans et plus. Cela s'explique par la plus forte présence d'établissements de grande taille dans ces activités. En effet, la part des seniors est fortement corrélée avec la taille de l'établissement (pérennité de l'emploi, meilleures perspectives de carrières, présence de davantage de personnels qualifiés qui entrent plus tardivement sur le marché du travail).

### ► Indicateur de vieillissement des secteurs de l'industrie

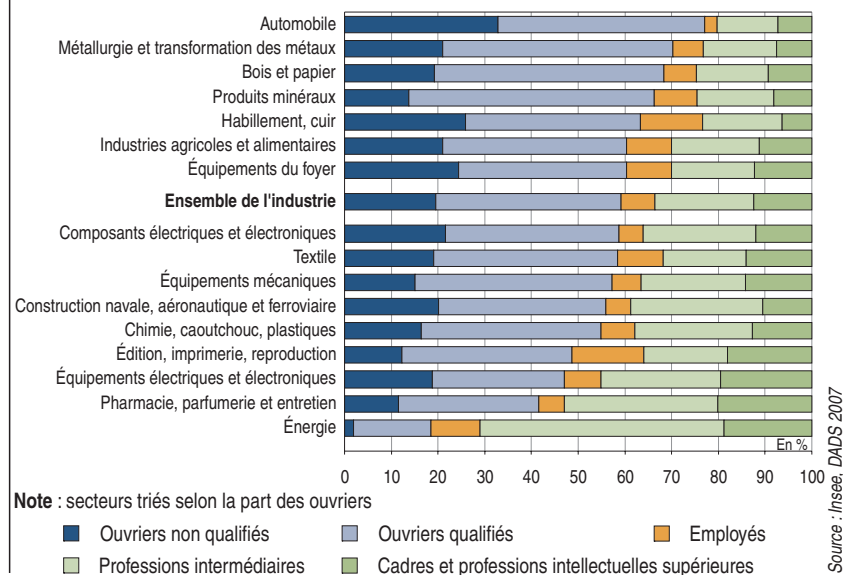


Indicateur de vieillissement : nombre de salariés de 50 ans et plus rapporté au nombre de salariés de moins de 30 ans.

\* ensemble des régions métropolitaines moins la région Île-de-France

Source : Insee, DADS 2007

## ► Structure socioprofessionnelle de l'emploi dans l'industrie en Alsace, en 2007



### Six salariés sur dix sont ouvriers

En 2007, 59 % des salariés de l'industrie en Alsace sont des ouvriers, proportion comparable à celle de la France de province. Le nombre d'ouvriers non qualifiés est en constant recul depuis plusieurs années, du fait de l'automatisation des tâches de production et de la délocalisation de certaines activités.

La région se distingue par une part plus importante d'ouvriers non qualifiés qui représente encore un cinquième des salariés dans l'industrie. Cette caractéristique reflète la fonction productive du secteur industriel dans la région, particulièrement dans l'industrie automobile, la métallurgie-transformation des métaux et l'industrie du bois-papier.

Les cadres sont proportionnellement aussi nombreux en Alsace que dans les autres régions de la France de province (12 %). Dans les secteurs de la pharmacie-parfumerie-entretien et des équipements électriques et électroniques, la proportion de cadres atteint 20 %.

En Alsace comme en France de province, les femmes sont peu présentes dans l'industrie (27 % des salariés) mais la situation est différente selon les secteurs. Elles

sont majoritaires dans les activités du textile et de l'habillement-cuir et représentent 47 % des effectifs salariés dans la pharmacie-parfumerie-entretien. Par ailleurs, les femmes sont avant tout employées dans l'industrie (80 % des employés du secteur), beaucoup moins souvent ouvrières qualifiées (16 %) ou cadres (19 %).

### Des salaires plus élevés en Alsace

En 2007, le salaire horaire brut moyen versé aux salariés de l'industrie en Alsace s'élève à 17,9 euros. Il est supérieur à celui des salariés de ce secteur en France de province (16,8 euros).

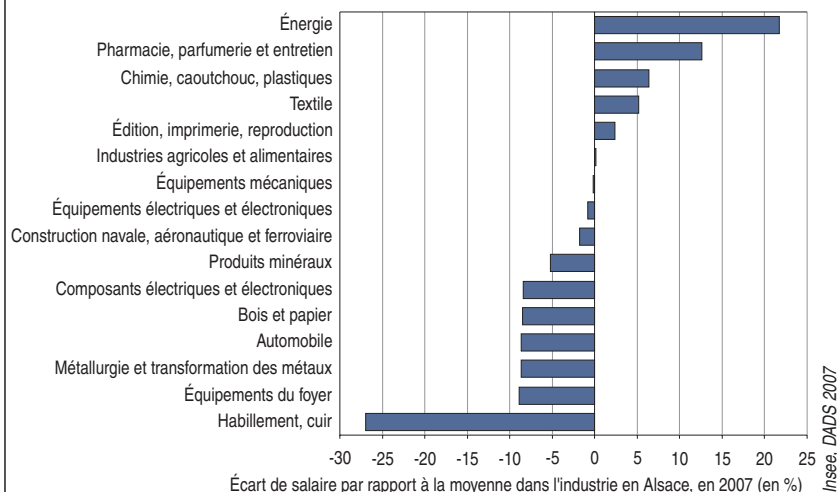
Toutefois, seulement la moitié des salariés gagne plus de 15,2 euros bruts de l'heure. Cette différence entre moyenne et médiane résulte de la dispersion des rémunérations dans la région. C'est ainsi que les 10 % des salariés les mieux rémunérés perçoivent un salaire horaire brut 2,7 fois supérieur à celui des 10 % des salariés les moins rémunérés.

En Alsace, la rémunération horaire brute des hommes est supérieure de 22 % à celle des femmes (21 % en France de province). Cependant, le salaire horaire brut des salariés en Alsace dépasse celui des salariés de France de province, quels que soient la catégorie socioprofessionnelle et le sexe.

Si les caractéristiques individuelles des salariés (notamment l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle) restent les principaux déterminants du salaire, le secteur d'activité et la taille des établissements employeurs y contribuent également.

Les disparités de salaires selon les secteurs d'activité en Alsace sont liées à la structure des emplois. Les secteurs les plus rémunérateurs sont ceux qui emploient la main-d'œuvre la plus qualifiée comme la chimie (22,8 euros) et la

## ► Écarts de salaire dans l'industrie



Lecture : les salariés du secteur de l'énergie perçoivent une rémunération supérieure de 22 % à la moyenne des salariés de l'industrie (secteur de référence) en Alsace en 2007.



pharmacie (20,9 euros) mais également ceux qui sont les moins soumis à la concurrence internationale, notamment l'énergie (22,4 euros) et l'édition-imprimerie-reproduction (18,7 euros).

Les écarts entre l'Alsace et la France de province sont variables selon les secteurs. Pour dix secteurs sur seize, le rapport est favorable à l'Alsace. À l'exception de l'automobile, secteur qui emploie une forte proportion d'ouvriers

dans la région, le salaire horaire brut moyen des salariés en Alsace est supérieur à celui des salariés de la France de province dans les secteurs les plus importants en termes d'effectifs.

Les écarts les plus notables s'observent dans les industries agricoles et alimentaires (+3,0 euros en faveur de l'Alsace) et celui des équipements mécaniques (+1,6 euro). La taille des établissements est également un facteur pouvant expliquer certaines différences de

salaires. En effet, les rémunérations augmentent avec la taille de l'établissement. Les unités de taille importante sont plus fréquentes en Alsace et contribuent à accentuer les écarts. Par ailleurs, l'Allemagne<sup>2</sup> et la Suisse<sup>2</sup> pratiquant des salaires plus élevés qu'en France, les entreprises de l'Est en général sont amenées à ajuster les niveaux des rémunérations proposées.

■  
Stéphane ZINS

<sup>2</sup> "Le marché du travail en comparaison internationale", octobre 2008, Office Fédéral de la Statistique (OFS).

### L'externalisation des services aux entreprises : un outil stratégique au service des sociétés

Un nombre croissant d'entreprises a recours à des solutions d'externalisation, particulièrement dans l'industrie. Pour des raisons stratégiques liées à la conjoncture et au maintien de la compétitivité, elles se recentrent de plus en plus sur des activités à forte valeur ajoutée qui constituent généralement leur cœur de métier.

Ainsi, de nombreuses activités de services sont désormais transférées vers un partenaire externe. Elles couvrent des domaines variés qui touchent à l'organisation de la société (informatique, nettoyage, ressources humaines, comptabilité, marketing...), ses infrastructures (sécurité, télécommunications...) ou des processus opérationnels (ingénierie, études techniques, stockage, logistique, transport, gestion des matières premières...).

En dix ans, ces services aux entreprises ont progressé dans la région. Les activités de conseils et assistance, de recherche et développement, de transports ainsi que les services opérationnels ont créé 20 900 emplois alors que l'industrie en perdait 21 200 sur la même période.

Même si tous ces nouveaux emplois n'ont probablement pas été générés uniquement par ces transferts d'activités depuis l'industrie, une part significative lui en revient certainement.

À titre d'exemple, l'établissement PSA Peugeot Citroën de Mulhouse a créé successivement deux filiales avec Véolia en 2004 (Sense) et 2006 (STPI) destinées à assurer la maintenance et l'entretien de bâtiments ainsi que le chauffage, le traitement des eaux et le nettoyage de son site de production à Sausheim. Au final, 500 emplois sont passés du secteur de la construction automobile à ceux des services annexes à la production (+400) et du nettoyage (+100).

### Pour en savoir plus

"Près de 122 000 personnes liées à la présence des sites PSA de Sochaux et de Mulhouse", Stéphane Zins et Christiane Poncet - CPA n° 7 et L'essentiel n° 119, janvier 2010

"L'essentiel sur l'industrie en Alsace", plaquette réalisée en partenariat avec la Région Alsace, 2007

"L'industrie : atout fragile pour le développement local", Léopold Etoga et Jean-Paul Strauss - CPA revue n° 32, avril 2006

"Un regard sur les spécialisations de l'Alsace", Delphine Léglise - CPA revue n° 5, octobre 2001

"L'Alsace industrielle", édition 2000 - Insee Alsace

**Insee-Alsace** : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : [www.insee.fr/alsace](http://www.insee.fr/alsace)

**Directeur de la publication** : Guy Bourgey **Rédactrice en chef** : Simone Schnerf **Secrétaire de rédaction** : Jérôme Cuvelard

**Mise en page** : Chantal Rousselle **Cartographie** : Stéphane Zins

**Maquette** : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2010 **ISSN** : 2104-4945 **Dépôt légal** : avril 2010